

Souhaitez-vous installer gratuitement des panneaux solaires sur votre domicile ?

Découvrez cette ressource.

Les résidents peuvent faire installer **gratuitement** des panneaux solaires sur leur domicile. Nous (le gouvernement du District de Columbia) prenons en charge le coût de votre collaboration avec un installateur local afin de concevoir et d'installer un système de panneaux solaires pour votre domicile. Les systèmes de panneaux solaires peuvent **réduire vos coûts d'électricité à hauteur de 500 USD par an**.

Ce programme est appelé Solar for All et Solar Works DC. Il est proposé par le Department of Energy & Environment (Service de l'énergie et de l'environnement), en partenariat avec DC Sustainable Energy Utility (Service public d'énergie durable du District de Columbia [DCSEU]) et GRID Alternatives Mid-Atlantic, une organisation locale à but non lucratif.

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous vivez dans une maison individuelle (ou un bâtiment comprenant au maximum quatre unités) que vous louez ou dont vous êtes propriétaire.
- Votre logement est situé dans le District de Columbia.
- Votre nom, le nom d'une personne de votre foyer ou votre propriétaire est indiqué sur votre facture d'électricité.
- Et si **l'une** de ces affirmations est vraie :
 - Votre foyer reçoit une [aide des services publics](#) d'au moins l'un des programmes suivants : Supplemental Nutrition Assistance Program (Programme complémentaire d'aide à l'alimentation [SNAP]),

Temporary Assistance for Needy Families (Assistance temporaire pour les familles défavorisées [TANF]), Supplemental Security Income (Revenu de sécurité complémentaire [SSI]) ; **ou**

- Le revenu brut annuel de votre foyer (votre revenu avant le paiement des impôts), est inférieur ou égal aux limites basées sur la taille de votre foyer. Pour calculer le revenu, additionnez les sommes gagnées par les adultes vivant avec vous, avant le paiement de l'impôt. Ajoutez ensuite les montants que toute personne avec laquelle vous vivez (y compris les enfants de moins de 18 ans) reçoit de la sécurité sociale, du chômage, de l'aide à l'enfance ou des paiements de pension. Cochez une des cases ci-dessous.

Taille du foyer (comptez toutes les personnes vivant avec vous)	Revenu maximal du foyer
1	70 600 USD
2	80 650 USD
3	90 750 USD
4	100 800 USD
5	110 900 USD
6	121 000 USD
7	131 050 USD
8	141 150 USD
9	151 200 USD
10	161 300 USD

Faire une demande.

Vous pouvez effectuer la première étape en ligne OU par téléphone :

- Remplissez le [formulaire d'intérêt en ligne](#). Le DCSEU vous appellera ou vous enverra un e-mail dans un délai de 2 jours ouvrables afin de confirmer votre admissibilité et de vous mettre en contact avec un installateur local. Si vous êtes admissible, l'installateur local planifiera une heure pour visiter votre domicile et inspecter votre toit.

OU

- Appelez l'un des installateurs locaux (indiqués ci-dessous) et dites-lui que vous êtes intéressé(e) par le programme Solar for All. Il vous posera quelques questions sur votre admissibilité, puis planifiera un moment pour visiter votre domicile et inspecter votre toit.
 - Greenscape Environmental Services, Inc. au [\(202\) 373-9803](#)
 - GRID Alternatives Mid-Atlantic (Solar Works DC) au [\(202\) 602-0191](#)
 - Ipsun Solar au [\(866\) 484-7786](#)
 - Solar Solution LLC au [\(202\) 249-1112](#)
 - WDC Solar, Inc. au [\(202\) 506-7586](#)

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Avant que l'installateur ne visite votre domicile, réunissez les documents suivants vous concernant, vous et les membres de votre foyer.
 - Pièces d'identité avec photo (telles qu'un permis de conduire)
 - Facture d'électricité récente de PEPCO mentionnant votre nom, le nom d'une personne de votre foyer ou de votre propriétaire, OU vous devez être en mesure de démontrer qu'une personne de votre foyer est propriétaire de votre domicile ou est responsable du paiement de la facture d'électricité de votre domicile.

- Fiches de paie, relevés de sécurité sociale, relevés de retraite, relevés de prestations de chômage, relevés d'allocations de soutien pour enfants et/ou déclarations fiscales récents.
2. Si vous êtes locataire de votre domicile, vous devrez demander à votre propriétaire l'autorisation écrite (dans un e-mail ou un courrier) de faire installer les panneaux solaires.
 3. L'installateur se rendra chez vous en personne afin d'inspecter votre toit et votre tableau électrique. La visite dure généralement 1 à 2 heures, et vous devrez être présent(e) chez vous pendant la visite. L'installateur tentera de limiter les contacts en raison de la COVID-19, et l'installateur et vous devrez prendre des précautions de sécurité supplémentaires.
 4. Si votre toit est capable de supporter le poids des panneaux solaires et bénéficie de suffisamment de lumière solaire, l'installateur vous aidera à remplir un formulaire de demande en [anglais](#) ou en [espagnol](#) afin de vous inscrire au programme et recueillera des copies des documents que vous avez réunis à l'étape 1.
 5. L'installateur vous guidera dans le processus concernant les accords et garanties relatifs à l'installation d'un système de panneaux solaires.
 6. Après que vous aurez approuvé l'installation du système de panneaux solaires, l'installateur demandera des permis auprès du Department of Consumer and Regulatory Affairs (Service des consommateurs et affaires réglementaires [DCRA]). Il enverra également une demande afin d'autoriser votre installation auprès de Pepco, le fournisseur d'électricité de DC. Jusqu'à 4 semaines sont généralement nécessaires pour que l'installateur reçoive l'approbation du DCRA et de Pepco.
 7. Lorsque l'installateur aura reçu les approbations du DCRA et de Pepco, il travaillera avec vous afin de planifier l'installation de votre système de panneaux solaires. L'installation devrait prendre de 2 à 4 jours, en fonction des conditions météorologiques.
 8. DCRA et Pepco inspecteront votre système de panneaux solaires, en général dans les 3 à 4 semaines suivant l'installation.
 9. Pepco changera votre compteur de manière à effectuer un suivi de la production énergétique de vos panneaux solaires.

10. Votre installateur assurera un suivi avec vous afin de s'assurer que tout fonctionne. Si des problèmes surviennent avec votre système de panneaux solaires, votre installateur fournira une assistance de maintenance pendant 20 ans.
11. À l'issue de la période contractuelle de 20 ans, vous serez admissible à l'achat du système auprès de votre entrepreneur.

Si vous êtes admissible mais que votre toit ne peut pas supporter le poids des panneaux solaires ou s'il ne profite pas d'un ensoleillement suffisant, vous pouvez quand même passer à l'énergie solaire en [obtenant votre électricité auprès d'un fournisseur local d'énergie solaire](#).

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils de l'installation de panneaux solaires ?

Non, le financement des systèmes de panneaux solaires se fait sur la base du premier arrivé, premier servi.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

Au moins quatre fois par an, vous devrez vous assurer du bon fonctionnement de votre système de panneaux solaires en vérifiant l'affichage sur l'onduleur du système. Votre installateur vous apprendra à faire cela.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter notre ligne d'assistance Solar for All au (202) 299-5271, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Vous pouvez également envoyer un e-mail à l'équipe Solar for All à l'adresse solarforall@dc.gov en indiquant dans la ligne d'objet « Single Family Solar for All Question ».

Si vous avez des questions, vous pouvez également contacter notre partenaire DCSEU au (202) 479-2222, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00, ou à

l'adresse solar@dcseu.com en indiquant dans la ligne d'objet « Single Family Solar for All Question ».

J'ai encore besoin d'aide pour rendre mon domicile plus écologique. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre [page des ressources environnementales](#). Vous pouvez également en apprendre davantage sur les ressources permettant [d'économiser de l'argent sur vos services publics](#).

Foire Aux Questions

Mon revenu est supérieur aux limites de ce programme, mais je souhaite quand même faire installer des panneaux solaires. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur la manière dont les résidents peuvent investir dans l'énergie solaire sans aide financière sur notre [page des ressources solaires](#).

Recevrai-je encore une facture d'électricité après avoir installé des panneaux solaires sur ma maison ?

Oui. L'installation de panneaux solaires sur votre domicile vous aidera à réduire votre facture d'électricité d'environ 500 USD par an, mais vous tirerez toujours une partie de votre électricité du réseau de la ville. Votre facture d'électricité mensuelle comprendra un crédit correspondant à l'énergie produite par vos panneaux solaires.

Dois-je être propriétaire de mon domicile pour installer des panneaux solaires ?

Non. Les locataires qui satisfont aux exigences de revenus sont admissibles à ce programme tant que leur propriétaire est d'accord.

Comment fonctionne l'énergie solaire ?

Les panneaux solaires absorbent l'énergie solaire et la convertissent en électricité que vous pouvez utiliser. L'électricité circule ensuite dans votre logement, alimentant les appareils électriques. Toute électricité générée par vos panneaux solaires que vous n'utilisez pas est envoyée dans le réseau afin que d'autres personnes puissent l'utiliser.

Puis-je gagner de l'argent pour l'énergie générée par mes panneaux solaires ?

Les propriétaires peuvent gagner de l'argent auprès des opérateurs de services publics pour l'énergie produite par leurs panneaux solaires. Nous (le gouvernement du District de Columbia) exigeons des entreprises de services publics qu'elles produisent un certain pourcentage de leur électricité à partir de sources renouvelables, telles que l'énergie solaire. Si elles ne respectent pas cette exigence, elles ont la possibilité de payer une amende ou d'acheter des certificats d'énergie solaire renouvelable (ou SREC) auprès des propriétaires de panneaux solaires. Informez-vous sur les SREC auprès de votre installateur ; il peut vous aider à vous mettre en contact avec un courtier de SREC. Le montant que vous recevrez dépend du prix du marché et de vos négociations avec les entreprises de services publics. [Pour en savoir plus](#) sur les SREC, consultez le site de l'Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement).

Les panneaux solaires nécessitent-ils un entretien ?

Les panneaux solaires ne nécessitent pas d'entretien fréquent, mais il est conseillé de vérifier le système quelques fois par an afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Votre entrepreneur ou opérateur tiers vous aidera à entretenir votre système solaire pour une durée maximale de 20 ans.

Puis-je quand même passer à l'énergie solaire même si je ne peux pas installer de panneaux sur ma maison ?

Oui. Si votre toit ne peut pas supporter le poids des panneaux solaires ou s'il ne profite pas d'un ensoleillement suffisant, vous pouvez quand même passer à l'énergie solaire [en obtenant votre électricité auprès d'un fournisseur local d'énergie solaire.](#)

Y a-t-il d'autres moyens pour moi d'économiser sur mes factures de services publics ?

Oui. Votre installateur vous proposera de vous inscrire pour [obtenir une aide pour payer vos factures d'électricité, de gaz, de fuel et/ou d'eau.](#) Vous pouvez également en apprendre davantage sur les ressources permettant [d'économiser de l'argent sur vos services publics.](#)

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en mai 2021.